

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 809

Artikel: Revenus cantonaux : les battants et les loueurs de boîtes aux lettres

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les battants et les loueurs de boîtes aux lettres

La comptabilité nationale recense l'ensemble des revenus du pays et ses composants majeurs, à savoir la rémunération des salariés, le revenu des indépendants et le revenu des entreprises ou de la propriété.

Ces données sont ventilées aussi entre tous les cantons, et déterminent alors un revenu cantonal. Les calculs sont rigoureux. Le total des revenus cantonaux correspond au revenu national.

On dispose de la sorte d'un outil fiable pour comparer les sources cantonales de revenus, leurs variations, leurs disparités.

Une fois de plus¹, les différences de poids (économique) sont relevées. Zurich qui, à lui seul, fait le 21,4% du revenu national pèse 129 fois plus que Appenzell Rhodes-Intérieures! On sait aussi que quatre cantons représentent à eux seuls la moitié du revenu global, soit Zurich, Berne, Vaud et Genève; 49,7% à eux quatre. Perspective un peu déformante, d'ailleurs, car Vaud et Genève réunis font à peine plus que Berne et beaucoup moins que Zurich: 15,3% contre 21,4%.

DOMICILES DOCILES

Plus riche d'enseignement est la comparaison entre les sources cantonales de revenu, la référence étant la moyenne nationale.

En ce qui concerne les revenus de l'entreprise et de la propriété, les cantons que l'Office fédéral de statistique appelle très officiellement les «cantons domiciles» (faiblement industrialisés, mais accueillant pour les holdings, les fondations, les sociétés boîtes aux lettres, grâce à un tarif fiscal défiant toute surenchère même internationale), les domiciles atteignent des taux indécents.

En effet, la moyenne suisse est de 21,2% du revenu cantonal. Zurich n'est pas loin de cette moyenne,

malgré sa richesse bancaire et industrielle (24,2%). Mais que penser alors de Zoug, 48,6% du revenu cantonal, de Glaris, 37,1%, de Nidwald, 28%?

En fait, c'est un dumping fiscal qui assure, seul, à ces cantons de telles ressources; aucune vertu liée au triomphe des qualités d'entreprise. Une simple décision étatique, une volonté de sous-enchère. C'est ainsi que sont comptabilisés sur Zoug-domicile 1,7 milliard de revenus des entreprises et de la propriété, trois fois plus que pour Neuchâtel-l'industriel, huit fois plus que pour le Jura.

ET LES INDÉPENDANTS! ET LES SALARIÉS?

On imaginerait volontiers que dans les cantons riches la part des indépendants est importante: concentration des professions libérales dans les grands centres, multiplication des professions liées au tertiaire (publicité, presse, management, etc.). Erreur.

Les indépendants du tertiaire (professions libérales exceptées) doivent être le plus souvent des salariés, salariés de leur propre société! Et les gros bataillons des indépendants demeurent les «primaires», agriculteurs ou viticulteurs.

Les cantons où le revenu des indépendants est le plus important par rapport à l'ensemble des ressources cantonales sont des cantons faibles, soit:

Appenzell Rh. Int.	31 %
Valais	19,8%
Jura	19,7%
Obwald	19 %
Uri	14,5%
Fribourg	14,5%

La moyenne suisse est de 10,9%. Sont en dessous de cette moyenne: des cantons ville (Bâle-Ville, 3,5%; Genève, malgré ses vins!, 9,6%) ou des cantons riches (Zurich, 7,8%) ou des cantons très industrialisés (Argovie, 9,4%).

La rétribution des salariés, à elle seule, constitue les deux tiers des revenus cantonaux. Moyenne suisse, 67,9%.

Ce poste permet d'observer de près l'importance de la crise dans les cantons horlogers. Car la masse salariale reflète non seulement l'évolution des salaires, mais aussi le nombre de salariés en activité.

Une comparaison entre les cantons romands est, à cet égard, significative.

Rémunération des salariés. Variation d'une année à l'autre en pour-cent

Cantons	1982	1983	1984
Fribourg	8,8	6,4	5,7
Vaud	8,1	5,4	4,3
Valais	6,5	6,1	5,2
Neuchâtel	3,0	0,3	3,4
Genève	8,7	5,9	5,7
Jura	6,1	1,2	6,2
Moyenne suisse	7,4	4,6	4,2

On observe l'excellent résultat de Genève-prospère, mais aussi de Fribourg-en-rattrapage. La lente remontée de Neuchâtel et, plus décisive, celle du Jura, quand bien même le chômage demeure élevé dans ces deux cantons (Jura 2,9%, Neuchâtel 2,8%, moyenne suisse 1,1%).

DISPARITÉ

Même si la carte suisse ne montre pas de distorsions dramatiques, elle révèle l'inégalité des efforts. Alors que des cantons peinent pour surmonter la crise conjoncturelle, d'autres ont jugé plus commode de jouer, tout en exploitant le sérieux de la Suisse et la valeur de sa monnaie, les casseurs internationaux d'impôts, usant et abusant des possibilités qu'offre le fédéralisme suisse.

On observe donc toute la gamme: des plus industriels aux plus parasites.

A. G.

¹ La Vie économique, décembre 1985.